

## ASSEMBLEE GENERALE DU 11/09/2019

## asbl operationS de solidarite 48.81.00

**COMPTES 2018**

La RTBF a créé en 1967 l’asbl Opérations de Solidarité 48.81.00 pour organiser et gérer une récolte de dons en faveur des personnes handicapées et des jeunes en difficulté. Depuis 2003, les campagnes deviennent annuelles sous le nom CAP48. En 2013, CAP48 s’associe à la RTBF dans le cadre de Viva for Life pour l’organisation et la gestion des dons du grand public.

La présentation des comptes annuels intègre donc l’ensemble des dons collectés par l’asbl durant l’année 2018.

L’exercice 2018 se termine avec des rentrées totales de 11.144.776,04€, qui correspondent à la somme des campagnes CAP48 du mois d’octobre et de Viva for Life du mois de décembre.

Les dépenses totales sont de 11.161.564,62€.

L’association a donc mobilisé des fonds propres, pour un montant de 16.788,58€, afin de financer des projets prioritaires identifiés par les différents jurys.

Au cours de cet exercice, les frais administratifs représentent 11,26% du total des rentrées.

Le montant total des dons en faveur de la campagne CAP48 du mois d’octobre 2018 est de 6.189.005,56€, et de 4.955.700,48€ pour la campagne Viva for Life du mois de décembre 2018.

Ces dons se répartissent comme suit :

* Réseau des bénévoles – vente de l’objet : 1.287.309,38€
* Dons et Legs : 6.475.403,72€
* Partenariats et Events divers : 3.382.062,84€

Ces fonds ont permis de financer, pour un montant total de 8.639.830,17€, 167 associations dans le secteur du handicap et de l’aide à la jeunesse, et 117 associations dans le cadre de Viva for Life, afin de renforcer leurs actions sur le terrain de la petite enfance en pauvreté.

Ont également été financés le projet Ecoles pour tous (545.000€) et la recherche médicale concernant la polyarthrite (300.000€), Cap sur le sport (370.000€).

En complément de la récolte fonds, CAP48 assure une seconde mission statutaire, qui est l’information et la sensibilisation du public, et la création de campagnes de grande envergure afin de contribuer à une meilleure inclusion des personnes handicapées dans la société.

Cette mission « Sensibilisation » représente 11,40% des rentrées.